

YERVOY^{MC} – Mélanome avancé ou métastatique

Avis transmis à la ministre en août 2019

Marque de commerce : Yervoy

Dénomination commune : Ipilimumab

Fabricant : B.M.S.

Forme : Solution pour perfusion intraveineuse

Teneurs : 5 mg/ml (10 ml et 40 ml)

Modification d'une indication reconnue

En mai 2019, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a recommandé à la ministre de modifier les indications reconnues de Yervoy^{MC} pour le traitement d'un mélanome non résecable ou métastatique. Cette recommandation a été transmise dans le cadre des travaux de réévaluation des médicaments en oncologie. L'indication reconnue qui résulte, d'une part, des modifications en lien avec l'harmonisation des libellés et, d'autre part, de la fusion des deux indications aurait dû être la suivante :

- ◆ en monothérapie pour le traitement d'un mélanome non résecable ou métastatique, chez les personnes :
 - sans métastase cérébrale ou ayant des métastases cérébrales traitées et stables;
 - et
 - dont le statut de performance selon l'ECOG est de 0 ou 1.

La dose maximale pour l'ipilimumab est de 3 mg/kg toutes les 3 semaines. L'autorisation est donnée pour un maximum de 4 doses.

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1).